



N°13
02/07/2024



Animatrice filière

Marion POMPIER
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE

Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :
Marion POMPIER ou
Karine BARRIERE

Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Stéphane LUCAS
Syndicat du Chasselas de
MOISSAC

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Vigne /
Edition Limousin N°12
du 02/07/2024 »*



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Les stades s'étalent de « nouaison » à « petit pois ».

Mildiou

- Peu de nouveaux symptômes visibles. Des contaminations ont pu avoir lieu la semaine passée. De nouvelles contaminations seront également possibles au cours des prochaines pluies. Restez vigilants.

Oïdium

- Symptômes visibles. Le stade de grande sensibilité est en cours sur l'ensemble des parcelles. Les conditions climatiques sont favorables.

Black rot

- Pas de nouveaux symptômes visibles. Restez vigilants lors des prochaines pluies.

Flavescence dorée











Deuxième traitement (T2) en cours pour l'AB. A venir pour le conventionnel.

Météo

• Pour la période écoulée

Les pluies orageuses de la fin de la semaine ont été variables selon les secteurs ; les cumuls de pluies vont de 3 à 10 mm. Les températures étaient fluctuantes, avec des amplitudes assez importantes. Nous avons régulièrement enregistré des températures supérieures à 30°C.

Prévisions du 3 juillet au 7 juillet 2024 (Source Météo France)

	Date	Mer 3	Jeu 4	Ven 5	Sam 6	Dim 7
19	Température	15-24	15-23	15-29	14-29	17-27
	Pluie	0-1	0-1	0-1	6-17	1-4
						
87	Température	12-21	14-22	11-26	14-26	15-24
	Pluie	0-0	0-2	0-1	1-6	1-5
						

La météo devrait être encore mitigée, avec de possibles averses jeudi et des pluies orageuses samedi. Les températures devraient être assez basses pour la saison.

Stades phénologiques




			
Stades BBCH	71	73	75
Descriptif des stades	Nouaison	Développement des baies (grains de plomb)	Grains de pois

Tableau des stades phénologiques

Cépages	Nouaison	Grains de plomb	Grains de pois
Chardonnay			
Chenin			
Sauv. blanc			
Merlot			
Cabernet franc			
Cabernet sauv.			
Gamay (haute Vienne)			
Pinot Noir (Haute Vienne)			

Code couleur		Stade majoritaire
		Stade minoritaire

Nous avons atteint le stade « grain de plomb » et « petit pois » sur les cépages précoces. La croissance végétative est encore très forte.

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

• Modélisation (Potentiel Système IFV)

Situation au 30 juin :

La pression a diminué à Verneuil (pression moyenne) et augmenté à Branceilles (pression forte). Des contaminations épidémiques ont pu avoir lieu, de forte intensité, autour du 30 juin. Des sorties de symptômes étaient modélisées tout au long de la semaine passée.

Simulation du 1er au 7 juillet :

La pression continue à diminuer à Verneuil (risque faible à J+7) et restera forte à Branceilles. 3mm restent suffisants pour entraîner des contaminations épidémiques sur les deux points. Les extériorisations des contaminations de la semaine passées sont attendues autour du 5 juillet. Le temps d'incubation modélisé est donc de 5 jours.

• Situation au vignoble

Le mildiou est contenu dans la plupart des situations. Sur les vignes non traitées le développement est explosif sur l'ensemble des organes (feuilles, grappes, rameaux).



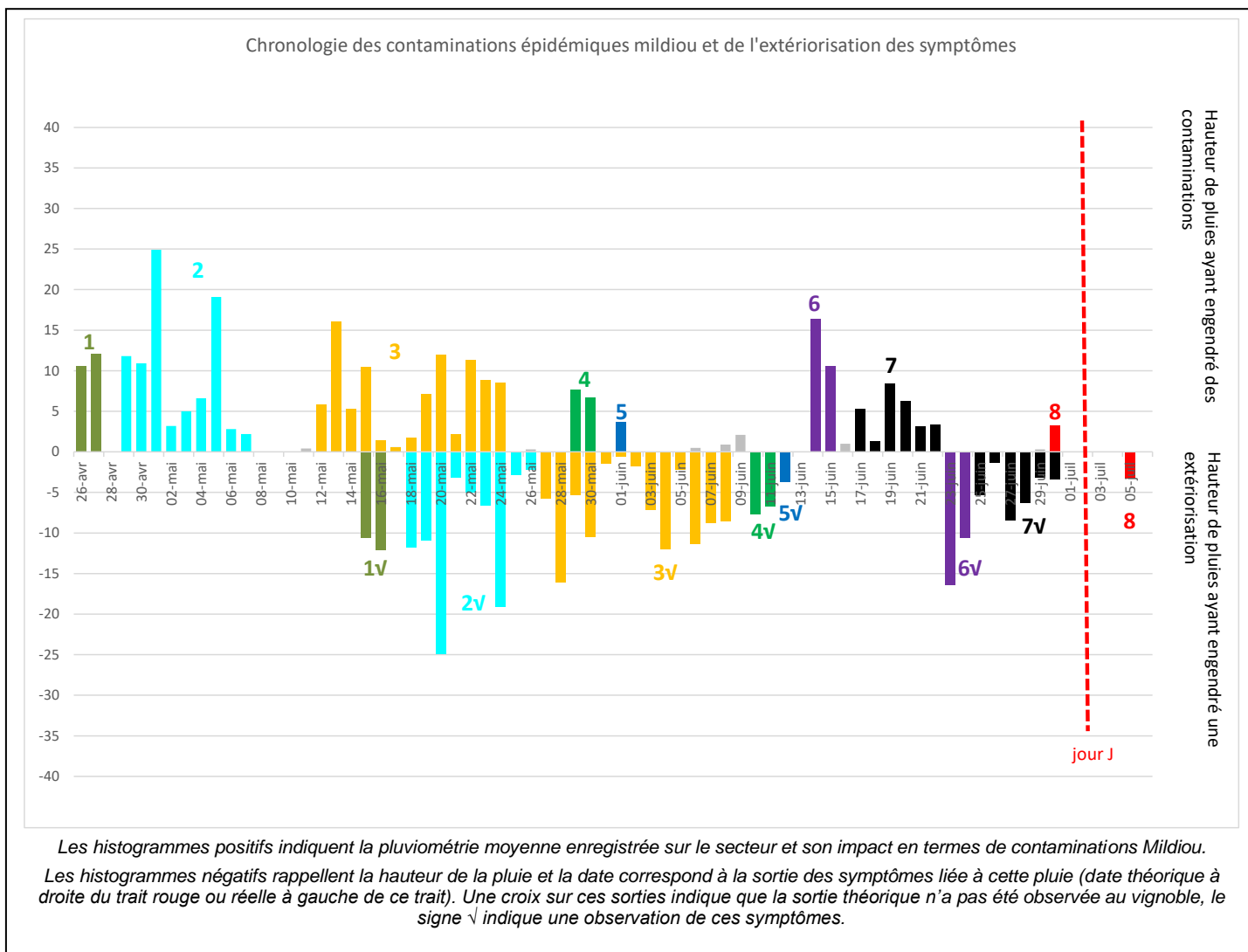
Mildiou sur grappe – Crédit Photo Syndicat du Chasselas de Moissac

Évaluation du risque : Le mildiou est toujours présent ; même s'il reste maîtrisé sur la plupart des parcelles, il prend de l'ampleur sur les parcelles non traitées. Avec les précipitations de cette semaine, le contexte devrait rester favorable au mildiou. Soyez attentifs aux prévisions météo. Des repiquages sont possibles en présence d'eau libre, notamment liée à des rosées persistantes.



Méthodes alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur



Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

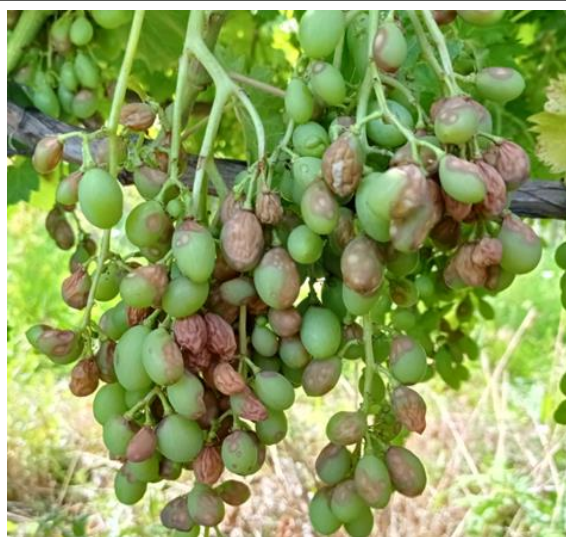
• Situation au vignoble

Pas d'évolution du Black Rot cette semaine. Les pluies de ces dernières semaines ont pu engendrer des contaminations. L'expression de la maladie reste contenue. Le temps d'incubation de cette maladie est assez long.

Évaluation du risque : Le contexte climatique sera encore favorable au black rot cette semaine. Restez attentifs aux annonces de précipitations. Le stade de sensibilité maximal s'étend de la nouaison à la fermeture de la grappe. Soyez vigilants.

Méthodes alternatives : Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire.

- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).



Symptôme de Black Rot sur grappes – Crédit Syndicat du Chasselas Moissac

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Oïdium (*Erysiphe necator*)

Situation au vignoble

Nous sommes encore sur la période de grande sensibilité des grappes à l'oïdium.

Des symptômes sont visibles, mais ils ont peu évolué cette semaine.

Évaluation du risque : Il faut rester vigilant jusqu'à la fermeture de la grappe.

Portez une attention particulière sur les cépages sensibles et dans les zones à historique oïdium.



Méthodes alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).



Oïdium sur baies et sur rameaux – Crédit photo Euphytia

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Vers de la grappe (*Lobesia botrana*)

- **Modélisation**

Selon le modèle, les pontes se terminent et les éclosions sont en cours dans le lot.

Situation au vignoble

Pas d'observations cette semaine.

Évaluation du risque : En l'absence de papillon dans les pièges, et de glomérules sur les parcelles en 1ère génération, la lutte contre la 2ème génération des vers de grappe est inutile. Il faudra maintenant rester attentif à la présence d'œufs et de perforation des baies par une éventuelle 2ème génération.



Méthodes alternatives : La confusion sexuelle présente un bon niveau d'efficacité. C'est une alternative intéressante pour la gestion de ce ravageur.



Pontes d'Eudémis – Crédit
Euphytia INRA



Glomérule avec présence d'une larve d'Eudémis
© N. POPPE - PHLOEME

📖 Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

Flavescence Dorée (*Scaphoideus titanus*)

• Éléments de biologie

La flavescence dorée est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Il est transmis par un insecte vecteur, *Scaphoideus titanus*, de la famille des cicadelles. Cette maladie est toujours très présente dans les vignobles.

La lutte contre l'insecte vecteur et l'arrachage des vignes infectées sont aujourd'hui les seuls moyens de ralentir la progression de la maladie dans les vignes en place. La lutte doit être collective pour être efficace.

Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions. Ce laps de temps permet aux larves d'éclore en plus grand nombre mais il correspond aussi au temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.

Cette cicadelle a pour principale caractéristique morphologique distinctive la présence de 2 taches noires sur l'extrémité de l'abdomen observables à tous les stades larvaires. Les larves mesurent de 1,5 à 5,5mm, elles sont blanches à brunes avec l'âge et sont très vives (elles sautent dès qu'elles sont dérangées). Les adultes mesurent 5 à 6,5 mm et sont de couleur brune ocre.



Larve (L3) de *Scaphoideus titanus* -Crédit photo www1.pms-lj.si - Database of Invertebrate Pictures

• Situation au vignoble

Quelques larves observées sur le secteur de Beaulieu sur Dordogne.

Les premières dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF.

T1	du 20 juin au 27 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 en AB : 10 jours après le T1	En cours pour l'AB ; en attente pour le conventionnel

Dans le département de la Corrèze, les zones de lutte obligatoire sont de deux types :

- Les communes où la maladie a été déclarée en 2023. Sur ces communes, les vignes doivent recevoir 3 traitements.
- Les communes anciennement contaminées (non contaminées en 2023), qui n'ont pas été prospectées 3 ans de suite, où les vignes doivent recevoir 2 traitements.

Liste des communes disponible sur le site de la DRAAF Nouvelle Aquitaine.

Communication de la DRAAF Aquitaine :

[Note d'information Flavescence dorée 2024 sur les traitements obligatoires contre la Flavescence dorée sur le secteur de la Corrèze \(dates, nombre de traitements et communes\).](#)

Avant toute intervention, pensez à soigner les épamprages et à arracher vos rejets de porte-greffe sans oublier aux bords des parcelles, pour éviter de créer des zones de refuges aux insectes lors des traitements.

Note nationale Biodiversité – Flore des bords de champ

Consultez cette note en cliquant sur l'image ci-dessous :



Prochain BSV, le 9 juillet 2024

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :

Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze. le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

« Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité »